

Port Autonome d'Abidjan

Société Nationale de droit ivoirien au capital social de F CFA 16 000 000 000

Siège social sis à la Rue A22 des Piroguiers, Boulevard du Port

BP V85 Abidjan – COTE D'IVOIRE – Tel. : (225) 21 23 80 00 – Fax : 21 34 18 12



COMMUNIQUE

RELATIF AU RACHAT

DES OBLIGATIONS « PAA 6,95% 2010-2017 »

I. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'EMPRUNT OBLIGATAIRE « PAA 6,95% 2010-2017 »

I-1- Cadre et objet de l'émission « PAA 6,95% 2010-2017 »

En 2010, le Port Autonome d'Abidjan (PAA) a lancé un emprunt obligataire par appel public à l'épargne dénommé PAA 6,95% 2010-2017 avec comme garant la BOAD (Banque Ouest Africaine de Développement) et la BIDC (Banque d'Investissement et de Développement de la Cedeao).

L'emprunt obligataire avait pour objet le financement des investissements permettant au Port de diversifier ses sources de revenus et d'augmenter ses recettes en maintenant son statut de port leader et en accroissant sa palette de services.

Le Port Autonome d'Abidjan (PAA) a ainsi levé courant 2010 un montant de trente (30) milliards FCFA pour financer les sept (07) projets ci-après :

1. Construction d'un centre de traitement de déchets liquides ;
2. Création d'un centre de dépotage et de stockage ;
3. Acquisition de matériel de dragage ;
4. Acquisition d'une barque de soutage ;
5. Construction d'entrepôts frigorifiques ;
6. Acquisition et mise en location de wagons à la SITARAIL ;
7. Installation d'un système de tracking de camions et conteneurs.

I-2- Caractéristiques de l'emprunt

Emetteur	Port Autonome d'Abidjan (PAA)
Visa CREPMF	EOP/10-02
Arrangeur et Chef de file	ATLANTIQUE FINANCE
Montant de l'émission	30 milliards de FCFA
Durée	7 ans
Valeur nominale	10 000 FCFA
Dénomination	PAA 6,95% 2010-2017
Nombre de titres	3 000 000 obligations
Nature des titres	Obligations dématérialisées tenues en compte
Intérêts annuels	6,95% brut par an
Amortissement	Différé 2 ans et constant semestriel. L'amortissement se fait sur le nominal.

Clause de rachat Le PAA pourra racheter à tout moment à partir de la 2^{ème} année tout ou parties des obligations émises au titre de cet emprunt obligataire.

Fiscalité Les intérêts des obligations PAA 6,95% 2010-2017 seront soumis à la fiscalité applicable dans le pays de résidence du souscripteur au moment des paiements

Clause Pari Passu La société PORT AUTONOME D'ABIDJAN s'engage jusqu'à la mise en remboursement effective de la totalité de l'emprunt à ne pas consentir de garantie particulière à d'autres titres émis ou à émettre sans en faire bénéficiaire, au même rang, cet emprunt obligataire.

Garantie L'emprunt obligataire PAA 6,95% 2010-2017, est garanti en capital et intérêts par la BOAD (50%) et la B IDC (50%).

Garants	Montant capital garanti	% garanti	Montant intérêts garanti	% garanti
BOAD	15 000 000 000	50%	4 951 875 000	50%
B IDC	15 000 000 000	50%	4 951 875 000	50%
Total	30 000 000 000	100%	9 903 750 000	100%

Période de placement 22 Avril au 21 mai 2010

Date de jouissance 28 mai 2010

Service financier Le paiement des intérêts et le remboursement des obligations, à chaque date d'échéance, sont assurés par la SGI ATLANTIQUE FINANCE, en charge du service financier.

Cotation des titres à la BRVM La première cotation à la BRVM a été effectuée le jeudi 27 janvier 2011.

Tableau d'amortissement PAA 6,95% 2010-2017

Échéances	Encours en début de période	Intérêts	Remboursement du capital en fin de période	Semestrialité
28-nov.-10	30 000 000 000	1 042 500 000	-	1 042 500 000
28-mai-11	30 000 000 000	1 042 500 000	-	1 042 500 000
28-nov.-11	30 000 000 000	1 042 500 000	-	1 042 500 000
28-mai-12	30 000 000 000	1 042 500 000	-	1 042 500 000
28-nov.-12	30 000 000 000	1 042 500 000	3 000 000 000	4 042 500 000
28-mai-13	27 000 000 000	938 250 000	3 000 000 000	3 938 250 000
28-nov.-13	24 000 000 000	834 000 000	3 000 000 000	3 834 000 000
28-mai-14	21 000 000 000	729 750 000	3 000 000 000	3 729 750 000
28-nov.-14	18 000 000 000	625 500 000	3 000 000 000	3 625 500 000
28-mai-15	15 000 000 000	521 250 000	3 000 000 000	3 521 250 000
28-nov.-15	12 000 000 000	417 000 000	3 000 000 000	3 417 000 000
28-mai-16	9 000 000 000	312 750 000	3 000 000 000	3 312 750 000
28-nov.-16	6 000 000 000	208 500 000	3 000 000 000	3 208 500 000
28-mai-17	3 000 000 000	104 250 000	3 000 000 000	3 104 250 000
TOTAL		9 903 750 000	30 000 000 000	39 903 750 000

II. RENSEIGNEMENT RELATIFS AU RACHAT TOTAL DES OBLIGATIONS « PAA 6,95% 2010-2017 »

Le PAA a remboursé régulièrement sa dette depuis novembre 2010. Au 28 novembre 2014, l'encours de la dette est de 15 milliards FCFA.

II.1. Eléments justificatifs du rachat des titres

Les motivations à la base de cette décision prise par le Conseil d'Administration du PAA sont les suivantes :

- ◆ Le Port Autonome d'Abidjan s'inscrit dans la dynamique de relance économique. Depuis la fin de la crise post électorale, le trafic a beaucoup progressé de sorte que la santé financière du PAA s'est considérablement améliorée ; Elle emprunte dorénavant auprès du secteur bancaire à des taux concurrentiels ;
- ◆ La nouvelle Direction Générale du Port Autonome d'Abidjan a réorienté ses projets d'investissement compte tenu de ses nouvelles ambitions et de celle de développement de la Côte d'Ivoire en vue d'atteindre l'émergence voulue par le gouvernement Ivoirien à l'horizon 2020. De ce fait, les projets, objets dudit emprunt ont été purement et simplement abandonnés.
- ◆ Le Port Autonome d'Abidjan a recours à de nouvelles stratégies d'investissement de type PPP (Partenariat Public Privé) pour son développement et son extension.

Tenant compte de ce qui précède, et conformément aux dispositions contenues dans la note d'information à la page 13, le Conseil d'Administration du Port Autonome d'Abidjan tenu le 28 novembre 2013 a décidé de procéder au rachat total des obligations de l'emprunt PAA 6,95% 2010-2017.



II.2. Conditions de rachat

Les conditions de rachat proposées par le PAA à ses souscripteurs sont énoncées ci-après :

Emetteur / acheteur	Port Autonome d'Abidjan (PAA)
Dénomination titre	PAA 6,95% 2010-2017
Opérations	Rachat total de 3 000 000 obligations
Conduite de l'opération	La Sgi Atlantique Finance est exclusivement en charge de la mise en œuvre de l'opération de rachat
Montant indicatif global	15 Milliards de FCFA. Ce montant correspond au capital restant dû après le remboursement partiel du capital qui a eu lieu le 28 mai 2014
Prix du rachat	Principal restant dû plus intérêts courus jusqu'à la date de l'opération de rachat.
Valeur de rachat	5 000 FCFA par obligation
Nombre de titres	3 000 000 obligations
Période de rachat	18 décembre 2014 au 20 janvier 2015
Résultat de l'opération	Le résultat de l'opération sera publié par un communiqué de l'émetteur
Commissions	En vue d'alléger les charges liées à cette opération pour les obligataires, le PAA prend en charge l'ensemble des commissions dues à la BRVM, au DC/BR et aux SGI. Cet aspect vient renforcer l'avantage de mise à disposition de liquidité supplémentaire sur le marché financier.
Garantie	Les garanties mises en place pour couvrir l'emprunt seront réduites à due concurrence du montant racheté. Leur configuration restant inchangée.

Fait à Abidjan le 15/12/2014